

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES
À ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

C'est la haute saison des processions des chenilles de Processionnaires du pin !

Un début 2023 doux pour les végétaux, incommodant pour les allergiques !

La fourmi électrique : une découverte en France qui nous met sous tension

Quel bilan 2022 pour les référents ambrosie ?

C'EST LA HAUTE SAISON DES PROCESSIONS DES CHENILLES DE PROCESSIONNAIRES DU PIN !

Ça y est, il est possible d'**observer les chenilles de Processionnaires du pin descendre des arbres en procession** pour s'enterrer dans la terre et devenir chrysalides. Alors gardez l'œil bien ouvert, et surtout, ne les touchez pas : à ce stade, les chenilles sont **hautement urticantes** !



En attendant la parution de la future plateforme nationale de signalement des chenilles de processionnaires à l'échéance 2023, n'hésitez pas à signaler leur présence via notre formulaire de signalement : [ici](#).

Pour ne pas les confondre avec d'autres chenilles poilues mais inoffensives, vous pouvez (re)voir notre vidéo **Reconnaitre les chenilles processionnaires** en cliquant [ici](#).

Le mois dernier, le podcast *Fredonnons la Nature* a vu le jour avec un **épisode sur les Processionnaires du pin et du chêne**. Pour le retrouver, rendez-vous sur toutes les plateformes de podcast : <https://linktr.ee/fredonfrance> et n'hésitez pas à nous suivre sur Twitter [@podcast_FREDON](#) !



FREDONNONS
LA NATURE
Par FREDON FRANCE

UN DÉBUT 2023 DOUX POUR LES VÉGÉTAUX, INCOMMODANT POUR LES ALLERGIQUES !

Ce début janvier 2023 s'est montré particulièrement clément, favorisant la floraison de certains arbres, dont des espèces à pollen allergisant.

Ainsi, le **Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)** a affiché des risques allergiques faibles dus aux pollens d'**aulne**, de **noisetier** et de **frêne** sur une grande partie du territoire.

Une alerte « risque moyen » a été lancée sur le **pourtour méditerranéen** et concerne les pollens de cyprès et de frêne. Ce risque moyen a touché aussi le **sud-ouest** avec un cocktail de pollens de cyprès, frêne, aulne et noisetier. Heureusement, le retour d'un temps plus froid et humide a pu apporter un peu de répit pour les personnes allergiques.

Si vous avez des symptômes d'allergie aux pollens de noisetier, de frêne, d'aulne ou de cyprès, voici les recommandations des médecins allergologues de notre comité technique :

L'allergie aux pollens doit être déterminée à l'aide d'un bilan allergologique. Outre les mesures de protection, des moyens thérapeutiques existent à travers la **prise médicamenteuse (anti-inflammatoires locaux et antihistaminiques) pour diminuer les symptômes**.

Chez les patients dont l'allergie au pollen de l'espèce allergisante a été démontrée, on pourra prescrire, en prévention des saisons suivantes, une **désensibilisation spécifique**. Il s'agit d'une immunothérapie allergénique capable de rééduquer le système immunitaire en induisant une nouvelle tolérance vis-à-vis de l'allergène pollinique en cause.

Merci à nos médecins allergologues :
Dr. Grosclaude, Dr. Château-Waquet et Dr. Déchamp.

Pour **suivre l'évolution des risques allergiques liés aux pollens**, rendez-vous sur la carte de vigilance du RNSA. : www.pollens.fr

Pour **plus d'infos sur les espèces pouvant entraîner une allergie respiratoire** par le pollen, rendez-vous sur : www.plantes-risque.info

LA FOURMI ÉLECTRIQUE : UNE DÉCOUVERTE EN FRANCE QUI NOUS MET SOUS TENSION

La **fourmi électrique** ou **petite fourmi de feu** (*Wasmannia auropunctata*) est un insecte originaire d'Amérique du Sud. Cette espèce a été détectée pour la première fois en métropole en août 2022 et figure **parmi les espèces exotiques envahissantes les plus problématiques au niveau mondial.**¹

Les ouvrières de fourmis électriques (*Wasmannia auropunctata*) sont reconnaissables par leur **couleur brun-orangé et leur petite taille d'environ 1,2 mm de longueur** (Fig 1). Les individus sexués, plus foncés et plus grands (environ 4,5 mm de longueur), se reproduisent par clonage ou bien par reproduction sexuée. L'espèce est polyphage, c'est-à-dire qu'elle se nourrit d'invertébrés mais aussi de matières végétales.

Cette fourmi se disperse très facilement avec l'Homme, à travers le transport de plantes ou de déchets verts. De plus, son **comportement opportuniste et agressif la rend particulièrement envahissante** : elle a déjà colonisé tous les continents et figure sur la liste de l'UICN des **100 espèces les plus envahissantes au monde** et est identifiée comme présentant un **risque majeur**.

En effet, **la fourmi électrique a un impact sur la santé humaine et animale, ainsi que sur l'environnement**. Son nom vernaculaire « électrique » lui vient de ses **piqûres très douloureuses et irritantes**, pouvant causer diverses réactions allant de démangeaisons jusqu'à l'apparition de cloques, voire de phénomènes allergiques graves. Les animaux domestiques sont également touchés, avec des cas d'**altération de la vue** liés à des piqûres répétées.

Les fourmis électriques impactent leur environnement car ce sont des prédatrices redoutables, mais aussi

par compétition puisqu'elles sont **capables d'exclure complètement d'autres espèces de fourmis d'un même territoire**. Par ailleurs, elles favorisent certains insectes suceurs de sève de végétaux (tels que les pucerons) qui sont nuisibles aux activités économiques humaines. Son impact économique global atteindrait les **20 milliards de dollars**.

En France, des individus ont été observés en août 2022 dans le Var. Cette espèce figure dans la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#). La mise en place d'un **plan d'éradication** ou de gestion de l'espèce est indispensable.

Pour en savoir plus, consultez notre article : [ici](#).



Fig 1. Ouvrière de fourmi électrique (*W. auropunctata*) © AntWeb

Actualités

UN BILAN 2022 EN AMÉLIORATIONS POUR LES RÉFÉRENTS AMBROISIE !

Vous avez été plus de 270 à répondre à notre enquête diffusée entre les mois de novembre et décembre sur vos actions ambroisie effectuées en 2022 et nous vous en remercions vivement !

Les réponses montrent que **les référents se sentent majoritairement bien accompagnés** et le **pourcentage de référents formés est en augmentation** par rapport à 2020.

La majorité passe entre une **1/2 et 7 jours/an** sur ses missions ambroisie : en extrapolant, nous avons pu estimer qu'à minima, **13 000 jours ont été passés en 2022 sur la problématique ambroisie par les 5 500 référents**. Les actions de

gestion mises en place sont pour la majorité de l'arrachage manuel ou du fauchage/broyage/tonte et ont permis de supprimer **plusieurs centaines de milliers de plantes**. Si les répondants ont du **mal à estimer le bénéfice** de leurs actions sur la dynamique des populations d'ambroisie ; **40% estiment que les pratiques mises en place ont permis de faire diminuer les ambrosies** sur leur territoire.

Retrouvez l'intégralité de la synthèse [ici](#)

EN BREF

- Rendez-vous le **10 février** pour un nouveau podcast sur le **scarabée japonais** *Popillia japonica* sur nos plateformes <https://linktr.ee/fredonfrance>

SOURCES D'INFORMATION

- Centre de ressources « espèces exotiques envahissantes » (2022). [Premier signalement de la petite fourmi de feu ou fourmi électrique \(*Wasmannia auropunctata*\) en métropole \(département du var\)](#).

RÉDACTION :

Marilou MOTTET
Alice SAMAMA
Eva MEVREL



CONTACT :

especes-risque-sante@fredon-france.fr
Tél : +33 (0)1 53 83 71 76
Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux.



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)